

Termes de Référence et Etendue des Services

RESPONSABLE D'ANTENNE A SAINTE MARIE – REGION ANALANJIROFO POUR LE PROJET DE TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE (PIC3)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de la Banque mondiale pour une troisième phase du Projet Pôles Intégrés de Croissance : le « Projet de Transformation économique pour une croissance inclusive » (PIC3).

L'objectif du Projet est de soutenir la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans les régions cibles de Madagascar (DIANA, ATSIMO ANDREFANA, ANOSY, ANALANJIROFO, ATSINANANA, VATOVAVY, FITOVINANY, ATSIMO ATSINANANA et la région ANALAMANGA pour le numérique) et travers les secteurs Agrobusiness, Tourisme et Numérique.

La date prévue de clôture du Projet est le 31 janvier 2028.

Les composantes du projet sont les suivantes :

- Composante 1 : Attirer et retenir les investissements privés et améliorer l'environnement des affaires
- Composante 2 : Lever les contraintes aux investissements privés et améliorer la compétitivité économique
- Composante 3 : Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'entreprenariat dans les secteurs cibles

A propos des Programmes d'appui à l'entrepreneuriat et aux PME de la composante 3 :

Les Programmes d'appui aux PME et à l'entrepreneuriat font partie de la composante 3.1 du PIC3. Ces programmes consistent à allouer, sur une base compétitive, un soutien technique et financier aux projets d'investissements privés et aux projets entrepreneuriaux dans les secteurs et les régions cibles du Projet.

Les appuis techniques et financiers de la Composante 3.1 sont dispensés et alloués suivant 3 fenêtres distinctes, selon le stade de croissance des projets des bénéficiaires :

- **Fenêtre 1 – Phase de démarrage** (Programme Miary) : ces appuis bénéficient aux entrepreneurs existants ou nouveaux qui ont approfondi leurs projets d'entreprise et combinent les lacunes du marché dans les secteurs cibles ou proposent de nouvelles solutions numériques dans les régions du Projet. Ces Programmes consistent à fournir un appui technique tel que des formations, des soutiens techniques pratiques ou des orientations vers le marché ; et un appui financier pour le développement et l'expansion de leurs activités.
- **Fenêtre 2 – Phase d'accélération** : ces appuis sont destinés aux PME un peu plus matures. Ils leur permettent de bénéficier de services ciblés d'accélération tel qu'un soutien au modèle économique, un accès aux marchés nationaux et internationaux, une préparation à l'investissement, un soutien juridique, comptable et technique ; et un financement qui visera à renforcer leurs capacités à augmenter leurs ventes et leur productivité, et à lever des fonds privés supplémentaires.
- **Fenêtre 3 – Phase de croissance** : ces appuis s'adressent aux entreprises ou entités éligibles qui sont en mesure de fournir un financement équivalent à un pourcentage minimum du budget total du projet soumis. Il s'agit d'une subvention de contrepartie catalytique pour financer des sous-projets qui améliorent considérablement la compétitivité des chaînes de valeur cibles de l'agrobusiness et du tourisme.

Pour coordonner la mise en œuvre des différentes activités à Sainte-Marie et pour superviser et mettre en œuvre les Programmes de la Composante 3 à Sainte-Marie, le Projet recrute un Responsable d'Antenne (RA).

2. Organisation générale du Projet

Sous la supervision du Coordonnateur National (CN) du Projet, le RA travaille en étroite collaboration avec le siège de l'Unité d'Exécution Nationale à Antananarivo, et plus particulièrement avec le Responsable des Opérations, les Responsables sectoriels (entrepreneuriat, tourisme, agribusiness, numérique, infrastructures, gouvernance...), le Responsable Fiduciaire de la Composante 3, le Responsable du Suivi-Évaluation, le Responsable de la gestion des risques environnementaux et sociaux, et les Responsables Administratifs et Financiers.

La conception, la budgétisation, la planification et la préparation des activités se fait généralement par les équipes au niveau central de l'UGP à Antananarivo, avec la contribution des équipes locales, tandis que la mise en œuvre sur terrain est gérée et pilotée directement par les équipes locales.

3. Objectifs de la mission

Le Responsable d'Antenne a pour principaux objectifs de :

- Assurer la gestion et la coordination des activités du Projet sur l'île de Sainte Marie, en veillant à la bonne mise en œuvre des activités et à l'atteinte des objectifs,
- Gérer les relations avec les acteurs locaux (publics et privés) et promouvoir les synergies et partenariats avec les autres intervenants (PTF, ONG, plateformes locales...),
- Appuyer la dynamisation et la promotion des opportunités économiques de l'île Sainte Marie.

4. Description des tâches

Les activités suivantes sont données à titre indicatif et la liste n'est pas exhaustive.

Les tâches du Responsable d'antenne de Sainte-Marie porteront sur :

La collaboration avec l'Unité de Gestion du Projet – Centrale (UGP-C)

- Effectuer le suivi de l'ensemble des activités du Projet à Sainte-Marie, et tenir le CN informé des avancements, des problèmes éventuels et des solutions préconisées ;
- Coordonner la mise en œuvre effective des activités au niveau local du Projet en liaison avec les équipes centrales, régionales et locales ainsi que les parties prenantes externes concernées ;

La coordination des activités locales du Projet PIC

- Contribuer à l'élaboration et à la préparation des plans de travail annuels pour les activités concernant Sainte Marie ;
- Coordonner la préparation et la mise en œuvre des activités du Projet à Sainte Marie en relation avec les responsables centraux du Projet et en collaboration avec toutes les parties prenantes concernées ;
- Collaborer avec les Responsables concernés pour l'atteinte des objectifs et des indicateurs relatifs au pôle ;

- Assurer le suivi des activités du Projet à Sainte Marie et envoyer des tableaux de bord mensuels au Coordinateur Régional et au Coordinateur National, incluant les problèmes éventuels et les solutions préconisées ;
- Superviser les activités des assistants techniques locaux du Projet, les travaux et les prestations effectuées localement par les contractants ;
- Assurer la transparence et la conformité des activités lancées localement aux procédures du Projet et de la Banque mondiale sur les plans administratif, fiduciaires et de passation de marchés en coordination avec les équipes centrales.

La gestion des relations avec les acteurs locaux

- Créer un climat de relation positif et durable avec les parties prenantes locales, notamment la municipalité, les services déconcentrés de l'Etat, les plateformes privées ou public-privées... ;
- Faciliter les contacts et servir d'interface entre les partenaires locaux et l'UGP ;
- Assurer l'implication effective des acteurs locaux dans les activités nécessitant leur contribution ou dont ils sont bénéficiaires et, lorsque cela est nécessaire, appuyer la mise en place de protocoles d'accord ;
- Se concerter avec les autres intervenants dans le domaine du développement et explorer les pistes de synergie et de collaboration ;
- Assurer la transmission et la disponibilité des informations relatives au projet aux parties concernées ;
- Gérer les relations avec les médias locaux, les populations et la société civile.
- Représenter le Coordonnateur Régional d'Analajirofo et National en toute circonstance utile.

Appui à la dynamisation et la promotion des activités économiques à Sainte Marie

- Appuyer les autorités locales dans les réflexions, formulation et mise en œuvre d'initiatives et de partenariat contribuant au développement économique de Sainte Marie ;
- Organiser les visites d'investisseurs privés pour des rencontres avec les opérateurs locaux et/ou les autorités locales ;
- Mettre en oeuvre les activités de la composante 3 à Sainte-Marie en étroite collaboration avec les équipes sectorielles de la région Analajirofo et les équipes au niveau central. Sans être exhaustives, les tâches porteront sur :

a) Le lancement des appels à projets au niveau de l'antenne :

- Préparer et organiser les appels à projets au niveau de l'antenne, et assurer leur large diffusion ;
- Superviser la mise en œuvre des campagnes et des séances de sensibilisation ;
- Assurer l'accueil des demandeurs et les informer sur les démarches à entreprendre (orientation vers les sites web du Projet et des Programmes) ;
- Réceptionner les demandes de financement tout en s'assurant de la complétude et de la conformité des dossiers remis par les candidats ;
- Elaborer et mettre à jour la base de données : enregistrement des dossiers de projets des candidats.

b) La sélection des dossiers de projets

- Organiser les entretiens des promoteurs présélectionnés et les visites des sites d'exploitation des projets lorsque cela est pertinent ;

- Préparer les présentations des dossiers des projets présélectionnés pour validation du Comité de Validation Régional ;
- Préparer les conventions et les avenants aux contrats avec les bénéficiaires des fonds de subventions ;

c) L'appui aux porteurs de projets dans le respect des différentes procédures et aux décaissements

- En collaboration avec les responsables du Volet Environnement du Projet, accompagner les bénéficiaires dans la fourniture des inputs nécessaires à l'élaboration des fiches et des clauses environnementales.

Une fois que la convention est signée :

- Appuyer les promoteurs dans la détermination et la constitution des fonds de fonctionnement nécessaires à l'opérationnalisation de leur projet ;
- Pour les startups, en collaboration avec les Assistants Techniques en Entreprenariat, appuyer les entreprises dans la formalisation de leurs entreprises (NIF, STAT, Registre commercial, etc...) ;
- Accompagner et conseiller les bénéficiaires dans le processus d'acquisition des autorisations d'exploitation (bail/licence, permis d'exploitation, autorisation foncière, etc....) ;
- Assurer la mise en œuvre des formations des bénéficiaires sur les procédures de décaissement de fonds ;
- Assurer le traitement à temps des dossiers de demande de tranches de financements, validation des dépenses (vérification de procédure de passation des marchés, éligibilité des dépenses,...) s'assurer que les décaissements de fonds se font conformément aux politiques et aux procédures validées par le Projet PIC, notamment au moyen de visites régulières sur sites ;
- Participer au suivi et au contrôle de l'intervention de l'équipe sur terrain du vérificateur externe ;
- Accompagner les bénéficiaires dans le processus de réaménagement budgétaire le cas échéant ;
- Contribuer à la révision éventuelle des manuels des programmes et des procédures de décaissement des fonds, sur la base de l'expérience pratique de mise en œuvre ;
- Elaborer et actualiser régulièrement la base de données des fournisseurs et des prestataires « agréés » par le Projet PIC sur l'expérience pratique de mise en œuvre ;
- Pour le Programme MBIF, constater l'effectivité de l'apport des promoteurs selon les conditions décrites dans la convention pendant la durée du projet.

d) Le suivi-évaluation des sous-projets financés afin de partager les informations avec le responsable de suivi :

- Effectuer le suivi sur site de la mise en œuvre des activités par les bénéficiaires des subventions et contrôler la mise en œuvre des engagements contractuels, sous l'orientation de l'équipe technique ;
- Effectuer le suivi relatif à l'opérationnalisation des sous-projets financés ;
- Superviser l'organisation des missions de supervision du Projet PIC et de la Banque mondiale ;
- Participer aux réunions d'équipe organisées par le Responsable Entrepreneuriat et le Responsable de l'Unité Fiduciaire de la composante 3 et/ou par l'équipe du Projet PIC ;
- Contribuer à la collecte des indicateurs et des données nécessaires pour le système de Suivi – Évaluation des Programmes de la Composante 3, conformément au système de Suivi-Évaluation du Projet PIC ;

- Élaborer un rapport d'activités mensuel, et contribuer à la collecte des données pour le système de Suivi – Évaluation des Programmes ;
- Contribuer à l'élaboration du plan de travail annuel et à la production des rapports d'activités périodiques des Programmes ;
- Faire le suivi et organiser les inventaires physiques des matériels et équipements acquis dans le cadre des projets financés par les Programmes.

e) L'appui à la communication et aux relations institutionnelles ainsi qu'à l'identification d'opportunités

- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des plans de communication des Programmes et appuyer les activités de sensibilisation et de prospection d'opérateurs partenaires potentiels des Programmes ;
- Contribuer à l'identification des opportunités d'entrepreneuriat et d'investissements privés dans les secteurs cibles au sein des pôles d'intervention pour faciliter le ciblage ;
- Appuyer les relations institutionnelles relatives aux Programmes avec les autorités et partenaires régionaux ;
- Effectuer une veille et faciliter l'établissement de partenariats stratégiques éventuels avec d'autres entités au niveau régional œuvrant dans la promotion de l'entrepreneuriat ou de l'investissement privé et partageant des intérêts communs avec les Programmes de la Composante 3.

Et toutes autres tâches en lien avec ses expertises et compétences qui leur seraient confiées par le Responsable Fiduciaire de la Composante 3, par le Responsable Entrepreneuriat ou par le Coordonnateur National du Projet PIC.

Devoir de réserve et confidentialité

Le RA est soumis à une obligation de réserve et ne peut engager la responsabilité du Projet sans en référer préalablement au CN. De même, il est astreint à la confidentialité, tel qu'exigé par le Gouvernement.

5. Livrables

- Des rapports d'avancement technique mensuels restituant les réalisations du mois et les perspectives pour le mois prochain incluant le suivi des différents indicateurs fixés, les problèmes rencontrés et les solutions proposées, et les perspectives du mois suivants ;
- Des rapports mensuels d'avancement des activités des promoteurs appuyés dans le cadre de la composante 3 avec les résultats obtenus des bénéficiaires présentés conformément au cadre de résultat du Projet ;
- Un rapport de fin mandat, valable en cas de rupture de contrat, qui récapitulera l'ensemble des interventions et résultats obtenus par le Consultant durant sa mission ainsi que les leçons apprises et les recommandations.

6. Lieu et durée de la mission

La durée du contrat est jusqu'à la fin du projet.

Le contrat est un contrat de consultance. Le poste est basé à Sainte Marie. Le consultant pourra être amené à effectuer des déplacements dans les régions d'intervention du Projet PIC.

La confirmation et le renouvellement du contrat seront conditionnés par une évaluation de performance du Consultant qui sera conduite après une période d'essai de 6 mois, et ensuite annuellement.

7. Qualifications requises

Le Consultant devra disposer de :

- Un Diplôme Universitaire ou Grandes Ecoles (au moins Bacc+4) en gestion, finance, administration ou tout autre domaine équivalent et/ou en lien avec le poste ;
- Expériences professionnelles d'au moins dix (10) ans, avec au moins 05 ans dans la gestion et l'administration de projets ;
- Expériences dans des projets de développement financés par des bailleurs de fonds comme la Banque mondiale, l'Union Européenne, le Système des Nations Unis, le FIDA...
- Connaissance du contexte socio-économique de la région d'intervention ;
- Expérience probante en conduite d'équipe pluridisciplinaire ;
- Grande capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction ;
- Méthodique, rigoureux, intègre ;
- Parfaite maîtrise des outils informatiques et bureautiques ;
- Malgache courant ; maîtrise du dialecte local serait un plus ;
- Parfaite maîtrise de la langue Française ; bonne pratique de l'Anglais serait un atout.